

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 10 février 2025

Date de l'annonce publique : 31/01/2025

Date de la convocation des conseillers : 31/01/2025

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence	CC.2025-02-10 - 4.01	
Point de l'ordre du jour	4.01	
Objet	Renouvellement et renforcement de la conduite d'eau potable à la hauteur de l'échangeur de Livange - Projet	

Le conseil communal,

Vu le projet relatif au renouvellement et au renforcement de la conduite d'eau potable à la hauteur de l'échangeur de Livange ;

Considérant que dans le cadre de l'élargissement de l'autoroute A3, l'Administration des Ponts et Chaussées procède à la réorganisation de l'échangeur de Livange ;

Considérant qu'à cette occasion, la Commune de Roeser a été sollicitée afin de tirer parti de ces travaux pour procéder au renouvellement et au renforcement de la conduite d'adduction maîtresse alimentant la zone de distribution Bivange-Berchem-Livange-Crauthem ;

Considérant que la traversée existante en DN150 PVC sera remplacée par une conduite DN300 FD, assurant ainsi un prolongement direct de la conduite d'adduction DN400 FD en provenance du réservoir de Kockelscheuer ;

Considérant que ce projet n'ayant pas été porté à la connaissance de la Commune lors de l'élaboration du budget de l'exercice 2025, il est nécessaire de prévoir un crédit budgétaire destiné à couvrir les frais divers liés aux démarches administratives, tout en sachant que les travaux ne débiteront pas avant 2026 ;

Considérant que le projet, établi en date du 24 janvier 2025 par le bureau d'études Best Ingénieurs-Conseils, présente un coût de construction de 525.000,00 € HTVA, pour un coût total de 614.250,00 € TVAC, incluant les honoraires et frais divers ;

Vu l'article budgétaire à créer pour l'exercice 2025 spécifié ci-après :

Article	Libellé	CB
4/630/222100/25016	Renouvellement et renforcement de la conduite d'eau potable à la hauteur de l'échangeur de Livange	25.000,00

Vu le règlement grand-ducal modifié du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le projet relatif au renouvellement et renforcement de la conduite d'eau potable à la hauteur de l'échangeur de Livange.



Récapitulatif et désignation des travaux		Montant en €
Renouvellement et renforcement de la conduite d'eau potable à la hauteur de l'échangeur de Livange		
1.	Installation de chantier et travaux préparatoires	27.590,00
2.	Travaux de démolition	44.987,50
3.	Travaux de terrassement	57.317,50
4.	Travaux de conduite d'eau	216.408,75
5.	Travaux de câbles	10.784,00
6.	Travaux de voirie	77.335,00
7.	Régie, divers et imprévues	40.577,25
Sous-total hors TVA		475.000,00
Total des honoraires hors TVA		50.000,00
Total des travaux et honoraires hors TVA		525.000,00
TVA 17% sur travaux et honoraires		89.250,00
Total général		614.250,00



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 20 février 2025

Le bourgmestre, 

Le secrétaire communal ff, 